



Fiche de synthèse du profil de la baignade de Brengues

Description de la zone de baignade

Commune : Brengues
Localisation : Camping Municipal
 X : 559 910 Y : 1 952 665
Région : Occitanie
Département : Lot
Rivière : Célé
Responsable de l'eau de baignade : Commune de Brengues (05 65 40 50 71)
Date de la saison balnéaire : du 1^{er} juillet au 31 août
Fréquentation estimée : < 30 personnes simultanément dans l'eau
Équipement : téléphone à l'accueil du camping



Qualité de l'eau de baignade

Année	2022	2023	2024	2025
Classement ARS	Qualité bonne	Qualité suffisante	Qualité suffisante	Qualité bonne
Fermetures préventives	8 jours	Avant-saison 15 jours	Avant-saison 1 jour	8 jours
		Juillet / Août 22 jours	Juillet / Août 13 jours	
Cause de la fermeture	Risque de dégradation	- Risque de dégradation - Suite non-conformité (3j)	- Risque de dégradation - Suite non-conformité (5j)	Risque de dégradation

Légende du classement ARS (reprenant 4 années d'historique)



Sources de pollution dégradant la qualité de l'eau de baignade

Diagnostic			Mesures de gestion		Plan d'action
Sources de pollution potentielles	Fréquence	Évaluation du risque	Mesures de surveillances	Gestion de crise	Principales mesures de réduction des pollution
Pollution diffuse agricole	Chronique	Nul par temps sec Significatif par temps de pluie et forts débits	Entretien régulier du site	Si risque d'altération identifié : - Interdiction temporaire - Affichage « aujourd'hui baignade interdite »	
Accès direct des animaux au cours d'eau	Ponctuelle	Significatif sur la plage Faible sur le reste de la zone	Observations visuelles quotidiennes de l'eau de la baignade		Interdiction des animaux sur la plage Poursuite de la résorption des accès directs au cours d'eau
Assainissements collectifs public (STEU + réseaux)	Accidentelle	Significatif	Suivi pluvio, hydrologie et expertise technique mutualisés au SYDED		Information des SPAC sur la nécessité de diffuser les infos lors de dysfonctionnement
Assainissement collectif privé	Chronique	Significatif* * non-conformité DDT	Suivi des alertes pollution		Réhabilitation à prévoir
Assainissement non collectif	Chronique	Faible			Réhabilitation à prévoir en fonction des préconisations du SPANC

Réalisation :



Partenaires financiers :

